



Was get's nei in Dassana ?

L'édito de la première adjointe



Chères habitantes, chers habitants,

Le village vit actuellement une période difficile, tant par le climat sanitaire qui reste incertain que par sa situation administrative.

Dessenheim est connu pour son carnaval, ses bals, son club de basket et enfin ... son recours.

Notre volonté a toujours été de porter Dessenheim comme un village où il fait bon vivre !

Nous avons d'ailleurs célébré la fête du 14 juillet dans un climat festif avec une météo particulièrement clémente. Des personnalités sont venues à cette occasion témoigner leur amitié à notre beau village. Nous remercions l'ensemble des convives qui ont fait le déplacement,

les présidents d'associations ou leurs représentants et tout particulièrement nos aînés qui sont la mémoire vive de notre commune et à qui nous témoignons toute notre amitié et notre sympathie.

Nous avons, au cours de ce dernier mois, rencontré une difficulté pour assurer la salle des fêtes. Aucune assurance n'a accepté de le faire en l'état en raison de sa non-conformité. Nous aurions dû nous engager à la fermer définitivement avec les conséquences que nous imaginons : fin des activités et des associations par ricochet, situation que nous refusons totalement. Nous avons sollicité l'ASLD qui s'est montrée attentive et aidante à la problématique. Nous avons pu ainsi trouver une solution et nous les remercions pour leur cohésion.

Nous travaillons actuellement avec d'autres communes et des partenaires financiers publics afin de mettre en œuvre le périscolaire pour la rentrée 2021. Le dossier avance méthodiquement avec toute la réflexion que cela impose.

Nous travaillons également à la sécurisation du village avec notamment le projet de clôture du bassin d'infiltration du groupe scolaire.

Nous souhaitons vous informer de la gestion prochaine de notre commune suite à la décision du Tribunal Administratif portant sur le recours. **La préfecture placera la commune sous tutelle** et dans ce sens, la **gestion sera réduite** aux affaires courantes avec probablement **des restrictions voire l'annulation de toutes les manifestations** prévues dans le village malgré les engagements pris auparavant. **Une mise en sommeil des différents dossiers débutés** par la municipalité actuelle sera à prévoir (mise aux normes de la salle des fêtes, études pour le périscolaire, sécurisation du village, différentes fêtes à organiser comme la fête des aînés...). Ce que nous craignons pour les associations risque d'arriver, cela ne fera que compliquer davantage leurs situations déjà impactées par la crise du COVID 19 et aura un **retentissement sur toutes les activités de nos enfants** ainsi que **sur le village d'une manière générale pour aujourd'hui et pour demain**.

Cette période est houleuse pour Dessenheim, beaucoup de temps difficilement rattrapable aura été perdu sur des projets majeurs, ce que nous regrettons profondément.

Notre équipe reste mobilisée.

Avec toute ma bienveillance.

Aurélie
Fomy



Compte-rendu du Conseil municipal du 10 juillet 2020

Le Conseil municipal s'est réuni le 10 juillet 2020 sous la présidence de M. Sébastien ALLION, Maire.

Excusés: Fabien LINSIG et Laurence KLEIM

• Elections sénatoriales

M. le Maire a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs. Il y a eu 14 suffrages exprimés en faveur de la liste « AGIR POUR DESSENHEIM » qui est composée de 3 délégués: Sébastien ALLION, Aurélie FORNY et Guy GUTHMANN et de 3 suppléants, Camille KUDER, Olivier HELDERLE et Laurence KLEIM.

• ATSEM à l'école maternelle

L'école maternelle dispose de deux Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), l'un titulaire à temps complet et l'autre en CDD jusqu'au 31/08/2020. Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'école, M. le Maire propose de prolonger Mme Laetitia DREYER sur son poste par le biais de la signature d'une convention de mise à disposition avec le Centre de Gestion du Haut Rhin.

• Commission communale des impôts directs

M. le Maire propose de désigner les douze délégués titulaires et suppléants afin de constituer la commission communale des impôts directs.
(Cf. compte-rendu du PV sur le site de la mairie)

• Informations

M. le Maire rend compte des dossiers traités au sujet de:

- **La salle des fêtes** : Suite aux échanges constructifs entre la commune et l'ASLD, cette dernière a prolongé l'assurance multirisques du bâtiment auprès de son assureur et a également accepté de signer une convention d'occupation à titre précaire et révocable mettant à disposition de l'association le terrain communal. Les travaux à réaliser pour la mise aux normes ERP du bâtiment relèvent d'un marché public, la commune travaillera en partenariat avec l'ADAUHR (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin) afin d'étudier la faisabilité pour la mise en conformité de la salle. Le montant de la prestation est de 7935.46 €.

- **Délégués communauté de communes Pays Rhin-Brisach** : sont désignés délégués du SCOT Colmar-Rhin-Vosges en tant que titulaires, Sébastien ALLION et Guy GUTHMANN et en tant que suppléants Olivier HELDERLE et Jean-Paul MEYER.

- **Lotissement Herrenweg** (rue des champs) : Rencontre avec le lotisseur Domial. La réception partielle du lotissement a été effectuée. La commune a défini les essences végétales à planter dès l'automne 2020.

- **Site Internet** : Camille KUDER, Adjointe en charge de la communication a bénéficié le 22 juillet 2020 d'une journée de formation pour assurer la gestion du site internet de la commune (prix: 830 € TTC).

• Tour de table

- M. MEYER relève un point paru dans le compte-rendu du conseil de l'école soit la création d'un périscolaire pour septembre 2021. M. le Maire confirme que ce projet fait partie du programme et qu'il est urgent de prendre en compte cette problématique liée à la fermeture/ouverture récurrente des classes.

- M. MEYER informe d'un recours encore possible quant aux failles existantes sur le bâtiment scolaire.

- M. MEYER signale son observation concernant les documents graphiques du PLUI présentés en réunion publique qui n'ont pas été parfaitement repris dans les documents actuels.

Retour sur la cérémonie du 14 juillet 2020

L'ensemble du Conseil municipal remercie les personnalités présentes lors du 14 juillet.

M. le Maire a rappelé dans son discours les valeurs essentielles de cette commémoration.

L'échange s'est poursuivi autour d'un vin d'honneur.



POINT INFORMATION

Concours départemental des Maisons fleuries

Le concours est ouvert à partir de mi-septembre jusque fin octobre.

Pour participer, il vous suffit d'envoyer dès à présent 2 à 5 photos à l'adresse email suivante :

- aurore.guthleben@adt.alsace

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes (Nom, prénom, adresses postales, mail et téléphone) en précisant la catégorie dans laquelle vous souhaitez postuler !

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de la commune: www.dessenheim.fr



Bonne chance !

La fête des aînés

Vu les contextes sanitaires et administratifs actuels, nous n'envisageons pas pour l'instant d'organiser la fête des aînés sur le format habituel. Nos aînés ne seront pas pour autant oubliés, nous trouverons une alternative pour leur manifester toute notre attention à une date ultérieure.

Enquête publiques Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi l'enquête publique aura lieu du 08/09/2020 au 12/10/2020. Un poste informatique sera mis à disposition du public pour sa consultation.

Une permanence d'un commissaire enquêteur est prévue le 30/09 de 9h à 11h.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du site internet de la CCPRB.

Travaux de réfection du sol de l'école primaire

Suite à la porosité des sols, les ATSEM rencontraient des difficultés à les entretenir. C'est pourquoi la municipalité a pris la décision d'engager des travaux de réfection du sol avec mise en place d'une résine spécifique dans le couloir, les sanitaires et la salle de classe de Mme GUARDIOLA. Le personnel de l'école a été sollicité aux prises de décisions et choix du coloris. Les travaux ont eu lieu du mardi 28/07 au vendredi 07/08.

Fermeture du secrétariat de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 07 au 17 août inclus.

Boîte aux lettres

Afin de recevoir toutes les informations de la commune, merci de vous assurer que votre nom et votre numéro d'habitation figurent bien sur votre boîte aux lettres.

Transport des déchets en remorque jusqu'en déchèterie :

« Prudence ! » (Recommandations de la ComCom Pays Rhin Brisach)

Pour la sécurité de tous et pour préserver notre environnement, il est obligatoire de bâcher ou de sangler correctement votre remorque lorsque vous vous rendez en déchèterie. Vous éviterez ainsi que des déchets et des végétaux ne tombent sur la route et se retrouvent dans la nature.

Les gardiens de déchèterie se réservent le droit de vous refuser l'accès en cas de non-respect.

Quelques autres conseils pour avoir les bons gestes avant de vous rendre en déchèterie :

- Votre objet peut-il être revendu, donné ou encore transformé (meuble, jouet, matériel...) ? *Pensez aux ressourceries en déchèteries, aux give-box et aux sites de dons: (« donnons.org », « toutdonner.com », etc.),*
- Préparez et triezy vos déchets en amont (ex : pliez les cartons, séparez-les du polystyrène, enlevez les films plastiques) ;
- Séparez-les dans des bacs ou des seaux .



Coucou version numérique

Pour recevoir le coucou uniquement en version numérique merci de nous le faire savoir à l'adresse mail suivante : c.kuder@dessenheim.fr.

AGENDA

(Sous réserve de la situation sanitaire et administrative de la commune).

- **1er septembre** : Rentrée des classes.
- **6 septembre** : Concours de pêche inter-société.
- **Du 08 au 12 septembre**: Enquête publique pour l'élaboration du PLUi.
- **12-13 septembre** : Journées baskets.
- **20 septembre** : Bourse aux vêtements.
- **24 septembre** : Don du sang à Dessenheim.
- **30 septembre de 9h à 11h** : Permanence du commissaire enquêteur pour l'élaboration du PLUi.

NOCES D'OR

Toute la municipalité félicite M. et Mme MIESCH pour leurs 50 années de mariage !





ACTUALITES

Campagne de prévention sur le risque de noyade dans les rivières, canaux et fleuves

Chaque année, plus de 20% des noyades accidentelles ont lieu dans les cours d'eau ou les plans d'eau et elles représentent 40% des noyades mortelles. Les principales victimes sont les adolescents et jeunes adultes âgés entre 14 et 25 ans. C'est pourquoi, voies navigables de France (VNF) avec le soutien du ministère des sports, lance la campagne de prévention #CoulePasTonEte sur les risques de noyade.

Vous retrouverez toutes les infos essentielles sur le site internet de la campagne : vnf.fr

Appel à initiatives citoyennes pour l'environnement

La Région Grand Est propose un accompagnement financier aux projets en faveur de l'environnement portés par les associations et les citoyens (de 3 000 € à 10 000 €). Le délai limite de réponse est fixé au 15 septembre. Pour plus de renseignements, contacter la mairie.

Démarrage du dispositif « Paiement de proximité »

Ce nouveau dispositif permet de régler les factures émises par la collectivité, les amendes ainsi que les impôts en phase amiable d'un montant inférieur à 300 € chez les buralistes partenaires agréés et qui ont rejoint le dispositif. Courrier explicatif et liste des buralistes sur le site de la commune : www.dessenheim.fr

Le site internet de la commune

Le site internet de la commune fait peau neuve et sera actualisé quotidiennement avec diverses informations : n'hésitez pas à le consulter ! : www.dessenheim.fr

ZOOM SUR NOS ARTISANS ET ASSOCIATIONS

ZOOM SUR NOS ARTISANS : DESS'COIFF



Artisan coiffeuse passionnée, à l'écoute de ses client(e)s, Rachel propose dans une ambiance familiale et décontractée diverses prestations pour hommes, femmes et enfants telles que coupes, mèches, colorations, chignons et coiffures pour tous vos événements.

Rachel dispose d'une formation dans le modelage crânien issu du shiatsu avec son espace dédié au sein de son salon de coiffure.

Elle se perfectionne sans cesse en participant à diverses formations tout au long de l'année, dans le seul but de satisfaire sa clientèle.

Le salon situé au 2 rue André-Marie Ampère est ouvert : mardi et mercredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h, le jeudi de 13h à 20h, le vendredi de 9h à 17h et le samedi de 8h à 16h.

Pour prendre RDV : 03.89.72.75.19.

Découvrez son savoir-faire sur sa page Facebook : « Desscoiff ».

ZOOM SUR NOS ASSOCIATIONS : L'AMICALE DES PÊCHEURS

L'amicale des pêcheurs est une association active depuis 30 ans. Localisée au nord du village non loin du moulin, son étang aménagé offre un cadre calme et apaisant.

Adeptes de partie de pêche, vous pouvez y vivre votre passion tous les dimanches de 8h à 13h à partir du week-end de Pâques jusqu'au mois d'octobre. Pour cela, il vous suffit d'acheter une carte de pêche sur place.

Des activités pédagogiques sont également organisées à l'étang avec les élèves du village afin de leur faire découvrir le milieu aquatique.

Ce lieu naturel et authentique dispose également d'une salle aménagée qui permet d'organiser divers événements (mariage, anniversaire etc.)

Pour tout renseignements complémentaires, vous pouvez contacter M. MAURER, Président au 06.71.39.36.62 ou par mail verodom.maurer@free.fr

LE MOT DE L'OPPOSITION

Chers concitoyens,

Vous l'avez certainement déjà lu dans les différents tracts ou articles de presse, suite à l'annulation des élections municipales du 15 mars 2020 par le Tribunal Administratif de Strasbourg, de nouvelles élections seront organisées par le Préfet à une date non déterminée à ce jour. La préfecture nous communiquera la marche à suivre après la période d'appel, à savoir à compter du 22 août.

En attendant de nous revoir, prenez soins de vous et adoptez les bons gestes en cette période sanitaire particulière conjuguée aux fortes chaleurs.

Jean-Paul MEYER

Céline BROUSSOU

José RODRIGUEZ

SONDAGE « Projet périscolaire 2021 »



Suite au dernier conseil d'école du mois de juillet, la municipalité s'est engagée à créer un périscolaire dès la rentrée 2021.

Vos avis sont essentiels afin d'adapter ce service à vos besoins. C'est pour cela, que nous vous proposons de répondre à ce questionnaire.

Celui-ci est à renvoyer **au plus tard pour le 15 septembre 2020**. Vous pouvez soit le déposer en mairie ou le renvoyer par mail à l'adresse suivante : projetperiscolaire2021@gmail.com.

Nous vous remercions de votre participation et du temps que vous accorderez à ce questionnaire.

1) Nombre d'enfants scolarisés par classe :

Maternelle : Petite section : Moyenne section : Grande section :
 Elémentaire : CP : CE1 : CE2 : CM1 : CM2 :

2) Vos enfants fréquenteraient-ils l'accueil du périscolaire ? Oui Non

Si oui, à quelle période de la journée ? (indiquer par une X la période)

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN				
MIDI				
SOIR				

3) Idéalement, quels seraient les horaires qui vous conviendraient pour l'accueil de vos enfants ?

- Matin : À partir de :
- Soir : Jusqu'à :

4) Actuellement, vos enfants bénéficient-ils d'un autre mode d'accueil ? Oui Non
 Si oui, lequel ?

- Assistante maternelle à Dessenheim Assistante maternelle dans un village voisin
- Soutien familial, voisinage Je garde mon enfant moi-même
- Mon enfant est scolarisé ailleurs et bénéficie d'un service de périscolaire

5) Avez-vous une suggestion à nous faire ou une précision à apporter :

.....

